

A PROPOS DE DEUX FIBULES DE TYPE LEONTOMORPHE
TROUVEES A ROANNE (LOIRE)

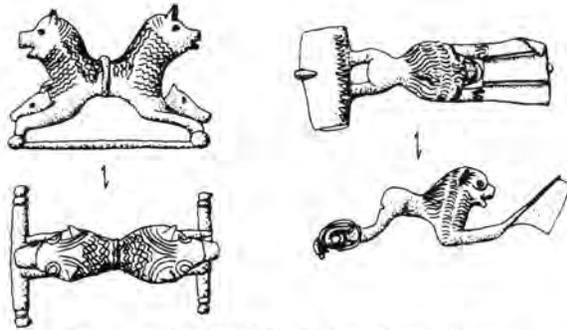


Fig. 1. — Les fibules n^{os} 1 et 2 de Roanne.

Sur les quelque cent cinquante fibules (1) qu'ont livrées les fouilles de Roanne depuis le début du siècle, deux exemplaires, de type zoomorphe, sont particulièrement remarquables. La première (2) a été découverte lors du creusement des fondations de l'Institution Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Paul) en 1902 ; il s'agit d'une découverte fortuite. La seconde (3) fait partie du matériel recueilli par J. Poncet en 1969, au cours des fouilles de sauvetage qu'il exécuta à l'occasion des travaux de la nouvelle R. N. 7.

Ce type de fibule, dit « au lion », a été étudié il y a quelques années par R. Joffroy (4), dont l'excellent travail ne demande guère aujourd'hui qu'une mise à jour due aux découvertes récentes. Il apparaît dans cet article que le motif du lion a été employé, sous des formes diverses, plus ou moins stylisées, dans un grand nombre de fibules. Par exemple, dans le groupe des fibules à queue de paon et plaque rhomboïdale (var. F. de Dollfus) (5), il arrive que deux protomes adossés remplacent l'arc semi-circulaire classique ; certaines de ces fibules présentent parfois une stylisation si poussée qu'on aurait de la peine à y reconnaître le motif léonin, si on ne disposait d'exemplaires traités avec plus de réalisme. Les deux fibules de Roanne méritent une étude séparée ; en effet, elles sont un exemple des deux seuls types où le lion soit utilisé pour lui-même, comme thème plastique essentiel de l'objet et non en tant qu'accessoire plus ou moins nécessaire, plaqué sur un type préexistant.

Fibule n^o 1 (fig. 1). Elle a été publiée par J. Déchelette, qui la décrit comme suit : « [elle] mesure en longueur 21 mm, l'arc... est formé par deux protomes symétriques de lions adossés et exactement semblables. Chacun des lions a les pattes posées sur l'un des deux appendices cylindriques dont le premier constitue la charnière de l'ardillon, tandis que l'autre sert à loger la pointe. Chaque lion serre entre ses pattes une tête de taureau ».

Cette description appelle quelques précisions. En effet, bien que J. Déchelette ne s'étende pas outre mesure sur le mode de fermeture de cette fibule, celui-ci en constitue pourtant un caractère très

remarquable : la patine aidant, il est aujourd'hui pratiquement impossible de distinguer à l'œil nu le pied de la tête de cette fibule ; aucun porte-ardillon de type classique n'est visible, et pourtant la fibule est intacte. En l'absence d'un examen minutieux (nettoyage soigné, étude aux rayons X...), il faut donc supposer l'existence d'un système original : par exemple, il n'est pas impossible qu'une partie de l'un des deux « appendices cylindriques » coulisse sur un axe interne, et une fois remis en place, fixe ainsi l'ardillon.

Le problème de l'origine de ces fibules a été longtemps discuté. De toutes façons, elles sont encore trop mal connues pour que la question puisse être résolue avec certitude ; on en est donc réduit à des considérations stylistiques. Nous nous bornerons à faire remarquer que, quels que soient les intermédiaires, l'influence orientale est ici manifeste : le thème des animaux adossés, les lions, l'emploi de protomes, en sont des exemples caractéristiques. Il n'est pas jusqu'aux têtes de bovidés placés entre les pattes des lions qui ne rappellent quelques souvenirs anatoliens, voire lydiens. L'hypothèse d'une origine étrusque, évoquée par M. Labrousse (6) à propos d'un exemplaire analogue à notre deuxième fibule, a été développée par A. Soutou (7) qui conclut, pour sa part, à la fabrication « par un artisan vivant dans un milieu celtique ». Quant à lui, R. Joffroy note prudemment : « On ne peut manquer d'être frappé par la similitude des formes, toutefois la filiation au cours d'un demi-millénaire s'établit difficilement. Il y aurait à notre avis résurgence d'un type oublié plutôt que filiation proprement dite » (8). Il semble possible d'apporter quelques éléments supplémentaires dans ce débat difficile, sans pour autant prendre une position définitive. Notons tout d'abord que le schéma « tête (humaine ou animale) entre les pattes d'un fauve » n'est pas étranger à l'art gaulois et gallo-romain. On a trouvé au siècle dernier, à Penne (9), un petit bronze gaulois identifié à l'époque comme étant probablement une enseigne. L'objet haut de 0,13 m, représente une panthère « le

1. Actuellement en cours d'étude, à paraître dans les Actes des Journées d'Etudes du Centre d'Etudes Foréziennes des 26-27 nov. 1977.

2. Elle a été publiée par J. Déchelette, « Découvertes gallo-romaines dans la ville de Roanne », dans *Bulletin de la Diana*, t. XIII, 1902-1903, p. 46-55.

3. Inédite.

4. R. JOFFROY, « Les fibules zoomorphes du type au lion », dans *Ogam*, t. XVI, fasc. 1-3, 1964, p. 7-14.

5. M.-A. DOLLFUS, « Catalogue des fibules de bronze de Haute-Normandie » extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XVI, Paris, 1973, 261 p.

6. M. LABROUSSE, « Les fouilles de Gergovie, 1945-1946 », dans *Gallia*, t. VI, I, 1948, p. 86-87 et fig. 37.

7. A. SOUTOU, « La fibule aux lions de La Couvertoirade (Aveyron) », dans *Ogam*, t. XVI, 1964, fasc. 1-3, 1964, p. 189-193.

8. R. JOFFROY, *o. c.*, p. 10.

9. G. THOLIN, « La panthère de Penne », dans *Revue Archéologique*, t. XXXVI, 1878, p. 344-345 et pl. XXIV.

cou tendu en avant, la gueule ouverte. Une des pattes de devant (la gauche) s'appuie sur une tête de sanglier. Le mouvement de la patte, l'attitude générale du félin évoquent le geste d'un carnassier sur sa proie. Pourtant, l'association du fauve et de la tête constitue à elle seule une analogie frappante. De même, le groupe de pierre conservé au Musée Denon, à Chalon-sur-Saône, et découvert dans cette ville en 1856 (10) nous paraît reproduire un schéma dont la lecture à l'époque romaine n'était peut-être pas aussi univoque qu'elle le semble aujourd'hui. Le lion de Chalon « terrasse » un gladiateur samnite dont on n'aperçoit plus que la tête ; vu de face, ce groupe évoque immédiatement la composition de notre fibule. Sans vouloir faire de longue digression sur la polysémie des schémas plastiques dans l'Antiquité gallo-romaine, on peut résumer la situation comme suit : l'attitude conventionnelle qui place une tête (et on sait l'importance de cet élément dans la culture gauloise) (11) entre les pattes d'un fauve, est ambivalente. Selon les lectures, elle peut signifier l'intention soit bienveillante (protection) soit malveillante (capture) du fauve à l'égard de l'entité représentée par la tête. A. Soutou, qui a cherché à résoudre ce problème de signification à propos de l'exemplaire de la Couvertoirade, conclut, au terme d'une analyse rigoureuse à laquelle nous ne pouvons que souscrire, dans le sens de notre première hypothèse. Ainsi, les lions sont des figures tutélaires, protégeant les têtes de bovidés qui symbolisent le cheptel à cornes ; l'adossement représente la position de défense naturelle des fauves, leur vigilance pouvant ainsi s'exercer dans toutes les directions.

D'un autre côté, la difficulté ressentie lorsqu'il s'agit de rapprocher deux thèmes séparés l'un de l'autre par « un demi-millénaire », n'est pas insurmontable. Dans le domaine des bronzes figurés (12) et des arts plastiques en général, ces filiations sont monnaie courante. Pour ce qui est des fibules, on peut assez souvent suivre l'évolution typologique d'un même type entre la protohistoire italique et le Bas-Empire romain (13), voire entre les époques gallo-romaine et mérovingienne (14).

On peut donc conclure, selon toute vraisemblance, à la transmission, indirecte ou non, d'un schéma étrusque ou italique, réinséré dans les productions gallo-romaines à partir de quelques éléments anciens. Encore convient-il de limiter ce mécanisme aux seules fibules de ce type précis. Rares sont en effet les exemplaires connus, et la carte de répartition, bien clairsemée, interdit pour l'instant toute interprétation (fig. 2).

Catalogue

n° 1 — Grotte de Sargel, (Saint-Rome-de-Cernon) (Aveyron) ; (1 seule tête, humaine, entre les pattes du lion à l'opposé de la charnière) collection Gribal, à Aguessac ; citée par J.-P. Suau (15).

n° 2 — La Graufesenque (Aveyron) ; fouille 1977, inédite (16).

n° 3 — La Couvertoirade (Aveyron) ; L. 39 mm ; (var. : une des têtes de taureau est remplacée par une tête humaine) ; A. Soutou, *o. c.*

n° 4 — Provenance locale (?) ; Musée Fenaille, Rodez (Aveyron) ; citée par J.-P. Suau d'après L. Balsan, semble aujourd'hui perdue.

n° 5 — Roanne (Loire) ; L. 21 mm ; J. Déchelette, *o. c.*

n° 6 — Provenance inconnue ; L. 32 mm ; British Museum, Londres ; H. B. Walters, « Catalogue of the Bronzes, greek, etruscan and roman in the Department of the greek and roman Antiquities », Londres, 1899, n° 2135, (coll. Hamilton n° 192).

n° 7 — Provenance inconnue ; Froehner, « Collection J. Gréau, Catalogue des bronzes antiques », Paris, 1885, n° 556, p. 109 (« ancien style étrusque »).

n° 8 — Mâlain (Côte-d'Or) ; L. 25 mm ; L. Rousset, « Fouilles de Mâlain, étude de quelques trouvailles », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XXVIII, 1972-1973, p. 133-134.

n° 9 — Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) ; L. ? ; R. Gavelle, notes sur les fibules gallo-romaines recueillies à Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges), dans *Ogam*, t. XIV, fasc. 2-3, 1962, p. 201-236, fig. 15, n° 4369.

Fibule n° 2 (fig. 1). Elle appartient à un type nettement plus répandu en Gaule. C'est ici le corps tout entier d'un lion stylisé qui tient lieu d'arc. Tous les exemplaires connus à ce jour présentent les mêmes caractéristiques, ce qui fait de ce type un groupe assez homogène. La fibule de Roanne n'échappe pas à cette règle. Comme ses semblables, elle représente un lion à l'arrière-train atrophié et à la taille étroite, les pattes arrières reposant sur le couvre-ressort, tandis que les pattes antérieures semblent tenir la plaque cannelée qui masque le porte-ardillon ; celui-ci, de forme triangulaire, est plein.

La présence du couvre-ressort cylindrique associé à un pied cannelé et trapézoïdal permet de rattacher ces fibules au groupe bien étudié et classé par le Dr M.-A. Dollfus. La question est de savoir où situer ces exemplaires dans l'évolution typologique représentée par ce classement. En effet, il ne semble pas

10. S. REINACH, « Répertoire de la statuaire grecque et romaine », t. III, p. 268, n° 7.

11. On consultera sur ce sujet l'ouvrage de P. Lambrechts, « L'exaltation de la tête dans la pensée et l'art des Celtes », dans *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, vol. II, 1954, 128 p.

12. C'est d'ailleurs là une des conclusions du IV^e Colloque International des Bronzes Antiques, tenu à Lyon en mai 1976 ; cf. aussi les travaux récents de S. BOUCHER et en particulier « Vienne, Bronzes antiques », Paris, Louvre, 1971.

13. Il en va ainsi des fibules dites « en pince », dont on trouve des prototypes italiques et qui durent à l'époque romaine (cf. M. A. Dollfus, *o. c.*, p. 248) jusqu'au IV^e siècle ap. J.-C.

14. Les broches du III^e siècle représentant une vasque entre deux dauphins se retrouvent par exemple en pleine époque mérovingienne, de même que celles figurant un cheval monté, dont l'existence est aussi attestée aux VI^e-VII^e siècles (voir P. Galliou, « Fibules armoricaines III », dans *Archéologie en Bretagne*, n° 7, 1975, p. 40).

15. J.-P. SUAU, « Catalogue des Collections Archéologiques de l'Aveyron, Les fibules », Diplôme d'Etudes Supérieures, Toulouse, 1966, inédit. Cet exemplaire, vu par L. Balsan dans une collection privée, était considéré comme perdu par J.-P. Suau ; il a été retrouvé récemment dans la collection Gribal par A. Vernhet, qui le décrit comme identique à celui de La Graufesenque.

16. Je dois remercier M. A. Vernhet qui me communique sa découverte de cet été, m'autorisant à la citer ici ; la fibule de La Graufesenque ne comporte qu'une seule tête humaine, entre les pattes du lion opposé à la charnière. Je dois aussi remercier M. D. Rouquette (Mèze, Hérault), auquel je dois de connaître l'existence des fibules n° 1, 2 et 4.

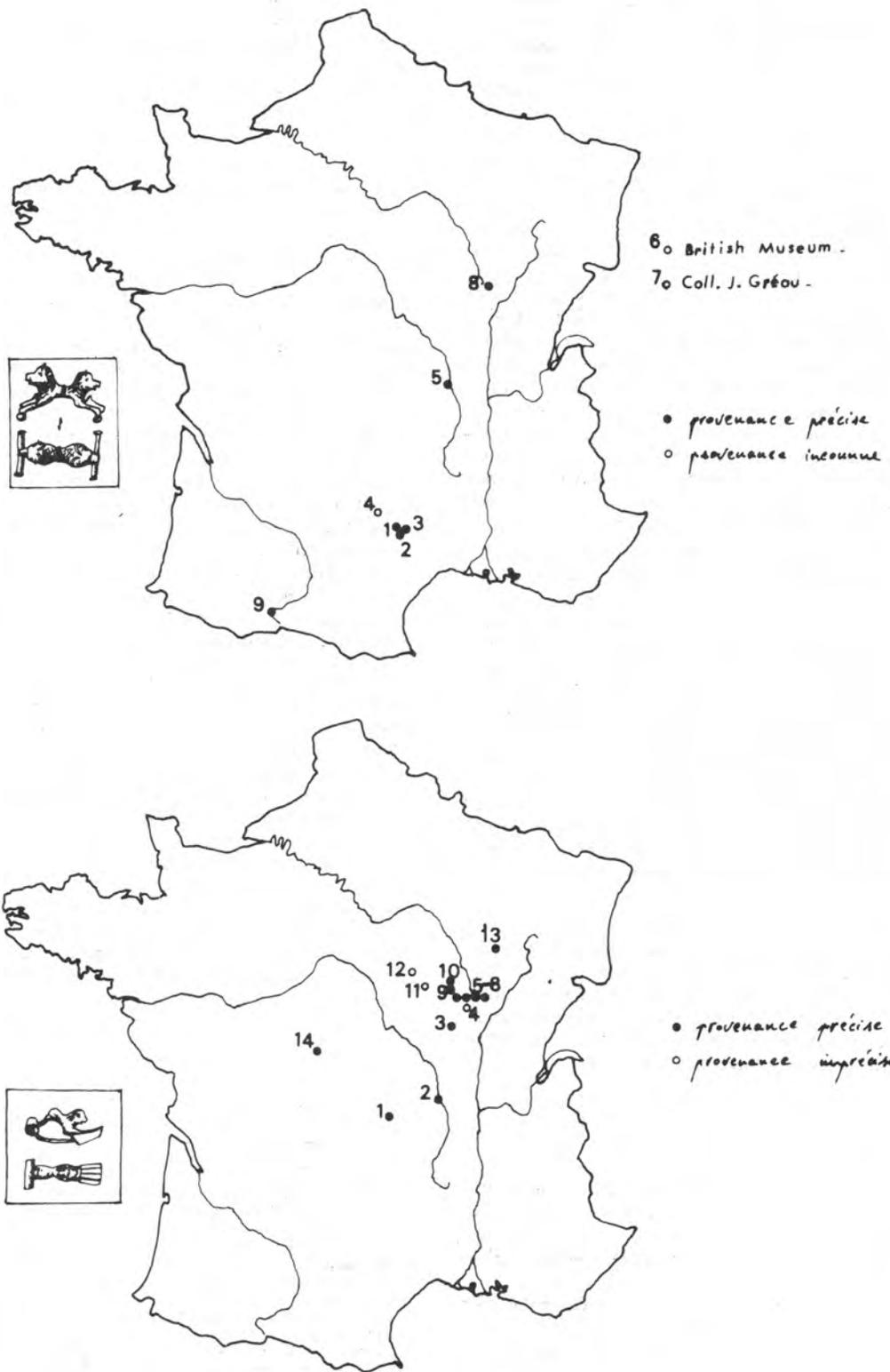


Fig. 2. — Cartes de répartition. En haut, de la fibule n° 1. (Pour des raisons de simplification, la fibule de Nimègue n'a pas été figurée sur cette carte. En bas, de la fibule n° 2.

que l'on puisse rassembler dans une seule variété, comme l'a fait cet auteur, toutes les fibules à arc léonin (var. G. de Dollfus). En fait, l'emploi du thème léonin dans les fibules « à queue de paon » n'a pas pu être adopté immédiatement dans toutes les variétés où on le trouve. Alors que la fibule de Prunay (17) (n° 7, Pl. II de R. Joffroy) semble constituer « un remarquable modèle de transition » (R. J.), ce qui tendrait à reporter ce type de fibule vers la fin de l'évolution des modèles à queue de paon, d'autres fibules du même type plaident, par leur caractères décoratifs, pour une datation plus haute. Ainsi la fibule de Roanne est ornée, sur le couvre-ressort, d'un motif « à tremolo » courant sur des exemplaires de la Tène III finale (type de Nauheim en particulier). Le décor de l'une des fibules d'Alésia (ligne ondulée bordée d'un double filet) est identique à celui qu'on trouve sur les fibules à disque médian et arc étroit et sur l'arc et le pied des fibules de la variété A de Dollfus. Néanmoins, ces éléments perdurent tout au long du 1^{er} siècle (on les trouve sur plusieurs exemplaires du type d'Aucissa) et ne sauraient donc assurer un terminus quelconque. R. Joffroy les considérait comme antérieures à 50 ap. J.-C. Faute de précisions supplémentaires, nous nous rangerons à son avis.

La carte de répartition établie d'après la liste ci-dessous est largement tributaire des recherches de R. Joffroy. Nous en avons retranché l'exemplaire du Musée d'Evreux, qui, privé de sa tablette (18), peut tout aussi bien être rattaché à une autre variété à arc léonin. Tout en étant conscient de ce que cette carte doit à l'histoire de la recherche archéologique (particulièrement poussée dans le Centre-Est), on ne peut s'empêcher de remarquer la concentration dans le nord de la Bourgogne actuelle. C'est donc vraisemblablement dans cette région que l'on peut placer le ou les ateliers originaires de ce type de fibule. Sous toutes réserves, on pourrait même préciser en proposant Alésia, puisque les fouilles d'Alise-Sainte-Reine en ont fourni au moins quatre exemplaires.

Les fibules de Roanne et Gergovie apparaissent comme les plus méridionales ; elles traduisent peut-être l'existence d'un courant commercial vers le sud. Quant à elle, la fibule d'Argentomagus, produit des fouilles récentes, témoigne sans doute seulement du manque de documents dont souffre la recherche systématique dans le centre de la Gaule.

Catalogue

n° 1 — Gergovie (Puy-de-Dôme) ; M. Labrousse, « Les fouilles de Gergovie 1945-1946 », dans *Gallia*, t. VI, 1, fig. 37.

n° 2 — Roanne (Loire) ; exemplaire faisant l'objet de la présente note.

n° 3 — Mont Beuvray ; Musée des Antiquités Nationales n° 24.165 ; R. Joffroy, pl. 2, fig. 3.

n° 4 — Côte-d'Or ; R. Joffroy, pl. 2, fig. 4.

n° 5 à 8 — Alésia ; R. Joffroy, pl. 2, fig. 2 ; deux autres au Musée Archéologique de Dijon (un exemplaire a les yeux tournés vers le haut) ; un dans l'ancienne collection Maillard.

n° 9-10 — Vertault (Côte-d'Or) ; Musée de Châtillon-sur-Seine. R. Joffroy, pl. 2, fig. 5 et 6.

n° 11 — Musée d'Avallon (Yonne).

n° 12 — Musée d'Auxerre (Yonne).

n° 13 — Langres (Haute-Marne) ; R. Joffroy, pl. 2, fig. 1.

n° 14 — Argenton-sur-Creuse ; Y. de Kisch, « Inf. Arc., Circ. du Centre », dans *Gallia*, t. XXXIV, 1976, 2, p. 319, fig. 11.

Les deux fibules que l'on vient d'étudier marquent, à des degrés divers, deux étapes importantes dans l'évolution typologique des fibules gallo-romaines. La première s'inscrit difficilement dans le cadre d'une série strictement évolutive, mais ce caractère s'accorde avec ce qu'on peut savoir de sa datation (19) (augustéenne). Il faut cependant signaler que deux éléments permettent de rattacher ces fibules à un groupe mieux connu : d'une part, l'exemplaire de La Couvertoirade présente une plaque à décor de ligne ondulée, analogue à celui qu'on relève le plus souvent sur le pied des fibules du Groupe A de Dollfus, déjà cité à propos d'une fibule de notre II^e type (ex. d'Alésia) ; d'autre part, la même composition en protomes adossés se retrouve sur une fibule à ressort protégé des fouilles anciennes des Bolards, à Nuits-Saint-Georges (voir la publication de M.-C. Sautot dans le présent numéro). De plus, R. Joffroy a bien montré que ce groupe se retrouvait sur plusieurs fibules à plaque rhomboïdale (fibule de Vindonissa en particulier).

La deuxième fibule peut être considérée comme nettement gallo-romaine. Le traitement parfois caricatural de l'animal, la présence systématique de la plaque cannelée, tout dénote une évolution plus poussée que pour le type précédent. La production de ces fibules, bien repérable en Bourgogne et dans les régions voisines, est devenue stéréotypée. Si l'on s'accorde à situer notre première fibule entre Auguste et Tibère, la seconde a dû lui succéder immédiatement jusqu'au milieu du I^{er} siècle. Il faudra ensuite attendre la 2^e moitié et même plutôt la fin du II^e siècle pour voir apparaître les fibules zoomorphes de type courant. Ne serait-ce qu'à ce titre, ces deux exemplaires méritaient une attention particulière.

M. FEUGÈRE.

17. M. BRY et J. FROMOLS, « La nécropole gallo-romaine à incinération de Prunay II », dans *Bull. de la Soc. Arch. Champenoise*, 1938, p. 133-156.

18. Cette fibule a été publiée à nouveau par M.-A. Dollfus, *o. c.*, n° 194 ; le n° 195 figure un fragment du même ordre, mais l'appartenance de ces deux fibules au type qui est ici étudié reste très douteuse, compte tenu de la répartition des exemplaires attestés et des types à arc léonin qu'on a rencontré jusqu'ici en Haute-Normandie.

19. Les conditions de la découverte, relatées par J. Déchelette, rendent cette indication quelque peu suspecte. On peut néanmoins la vérifier à l'aide des recherches récentes effectuées dans ce secteur (M. Bessou, « Etude des vestiges de La Tène découverts à Roanne », Centre d'Et. Foréziennes, 1976). La fibule de La Graufesenque semble un tout petit peu plus tardive ; cependant, cette datation assez haute, jointe au caractère assez hétérogène de ce groupe de fibules, confirmerait dans une certaine mesure l'hypothèse d'un apport extérieur.